

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 3 avril 2023

DÉLIBÉRATION N° 2023-CA31-03

BUDGET PRIMITIF 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril à neuf heures trente, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège de la Réunion THD, Immeuble Emile HUGOT, 1 Rue Emile HUGOT – Technopole – 97490 Sainte Clotilde après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Normane OMARJEE,

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres titulaires :

Normane OMARJEE, Lorraine NATIVEL, Pascal PLANTE, Jean-Pierre CHABRIAT

Représentant de Madame la Présidente de Région :

Jean-Pierre POTHIER –Directeur de la DAT (Direction de l'Attractivité du Territoire)

ÉTAIENT ABSENTS :

Membres titulaires : Maya CESARI, Alain ABADIE

Membres suppléants sans voix délibérative : Anne CHANE-KAYE-BONE, Patricia PROFIL, Mickaël SIHOUE

Représentante de la paierie Régionale : Rose-Méry VELLIN – Comptable public

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres titulaires présents : 4

Nombre de membres suppléants présents avec voix délibérative : 0

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet de budget primitif présenté par l'ordonnateur (M. Denis FABREGUE – Directeur),

DÉCIDE

ARTICLE 1 : D'adopter le Budget Primitif 2023 présenté.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 19 021 202,83 €.

Il est voté au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Il se décompose comme suit :

En section de fonctionnement :

Dépenses d'exploitation		
Chapitre 011	Charges à caractère général (regroupement comptes 60 (sauf 6031), 61, 62 (sauf 621), 635, 637)	3 911 450,00 €
Chapitre 012	Charges de personnel, frais assimilés (regroupement des comptes 621, 64, 631 et 633)	1 084 250,00 €
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	4 100,00 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	11 000,00 €
Chapitre 68	Dotations aux provisions et dépréciât0 (4)	0,00 €
Chapitre 022	Dépenses imprévues	50 000,00 €
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	1 636 500,00 €
Chapitre 042	Opérations ordre transfert entre sections	133 200,00 €
Total des dépenses d'exploitation		6 830 500,00 €
Recettes d'exploitation		
Chapitre 013	Atténuations de charges (regroupement comptes 60119, 60129, 60189, 609, 619, 629, 6419, 6459, 6989, 699, 6032, 6037 en recettes)	336 100,00 €
Chapitre 70	Ventes produits fabriqués, prestations	240 000,00 €
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	6 199 400,00 €
Chapitre 77	Produits exceptionnels	10 000,00 €
Chapitre 78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	7 000,00 €
Chapitre 042	Opérât° ordre transfert entre sections (6)	38 000,00 €
Résultat d'exploitation 2021 reporté		- €
Recettes de la section d'exploitation		6 830 500,00 €

En section d'investissement :

Dépenses d'investissements		
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	10 000,00 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	93 000,00 €
Chapitre 23	Immobilisations en cours	7 609 000,00 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	985 000,00 €
Chapitre 020	Dépenses imprévues	500 000,00 €
Chapitre 4581	Opérations pour compte de tiers	945 000,00 €
Chapitre 040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	38 000,00 €
Total voté		10 180 000,00 €
Reste à réaliser 2022		1 243 195,75 €
Report du déficit de la section d'investissement 2022		767 507,08 €
Dépenses d'investissement		12 190 702,83 €

Recettes d'investissements		
Chapitre 13	Subventions d'investissement	3 600 000,00 €
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 279 847,35 €
Chapitre 106	Réserves	1 757 000,00 €
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	800 000,00 €
Chapitre 4582	Opérations pour compte de tiers	984 155,48 €
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation	1 636 500,00 €
Chapitre 040	Opération ordre transfert entre sections	133 200,00 €
Total voté		12 190 702,83 €
Reste à réaliser 2022		0,00 €
Report des excédents de la section d'investissement 2022		0,00 €
Recettes d'investissement		12 190 702,83 €

ARTICLE 2 : D'autoriser l'ordonnateur à effectuer des virements du chapitre de dépenses imprévues aux autres chapitres à l'intérieur d'une section pour faire face à des dépenses en vue desquelles aucune dotation n'est inscrite au budget.

Le Président de Réunion THD
Normane OMARJEE